

Paris, le 8 avril 2009

Compte-rendu de la réunion sur la simplification du paysage statutaire et sur le processus de fusion des corps.



Cette réunion était la première organisée dans le cadre de l' « agenda social » voir la déclaration liminaire de Solidaires : <http://www.solidaires.org/article24441.html>

Présidée par le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique qui lisant son texte préparé par le directeur de cabinet a introduit la « concertation » par la présentation suivante :

Référence à la 3^{ème} orientation du livre blanc de Silicani (refonder et simplifier l'organisation statutaire générale pour construire une fonction publique de métiers)

Objectifs de réductions de corps ministériels à 380 corps en 2010

Création de corps interministériels en demandant avis au Conseil d'état pour d'éventuelles modifications législatives.

Intervention Organisations syndicales :

CGT :

Manque de dialogue social, concertation sur le lancement pas sur le reste
Dénonciation de la fonction publique de métiers
Quelles conséquences sur les 3 versants de la fonction publique

UNSA :

Satisfaction de l'ouverture de la réunion d'aujourd'hui
Veulent discuter des filières de métiers (recrutement, corps concernés, délais, mobilité)
Favorable à l'expérimentation d'une filière administrative

FO :

Etat des lieux mais pour quel objectifs
Lien avec le projet de loi sur la mobilité
Disparition des statuts particuliers
Questionnement sur la gestion des corps fusionnés

CFDT :

Intérêt de la CFDT sur la fusion des corps

FSU :

Le métier prend tout son sens aux travers des missions exercées

Eclatement des situations et individualisation de la gestion
Corps interministériels, quel rôle pour la CAP
Quels objectifs ?

CFTC :

Pour une fonction publique de métiers avec le maintien d'un cadre statutaire
Lisibilité sur la Fonction publique de métiers

Solidaires :

Au-delà de la problématique de la fusion des corps et de la disparition de la fonction publique telle que nous la connaissons.

Vous nous parlez beaucoup d'interministériel en ce moment, dernièrement sur les futurs comités techniques. Votre nouvelle organisation avec des fusions de corps interministérielles impliquent donc aussi des CAP interministérielles. CT, CAP interministérielles, ministérielles, nationales, régionales...

Comme vous annoncez que vous êtes pour une simplification de la gestion, vos propositions sont contradictoires, à moins que vous nous disiez que l'on se passe des CAP ?????

Aucune réponse ne nous sera donné sur ce dernier point

CGC :

Heureux de voir afficher en gros sur un diaporama dans une réunion fonction publique inscrit en gros :
Fonction publique de métiers

Si, si c'est vrai !

Pour résumer l'intervention du DGAFP :

Lettre aux ministères pour que ceux-ci leur fasse parvenir leurs propositions en matière de fusions et d'extinction de corps dans leur champ.

Réflexion sur la création de corps interministériels

Programme de travail à partir de mai